

Date de délivrance: 08.06.2016 Remplace la fiche du: 11.07.2013

\*\*\* Changements par rapport à la version précédente, n.a. = non applicable, n.d. = non disponible



cosmetic

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

- 1.1 **Identificateur de produit**  
**Désignation commerciale:** MIELE DGClean Cleaner for steam combination ovens  
**N° d'article:** P 177 / 11  
**N° de la composition:** n.d.  
**Numéro d'enregistrement:** n.d.
- 1.2 **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**  
Utilisations identifiées: produit de nettoyage
- 1.3 **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- 1.3.1 **Adresse du fabricant / fournisseur:**  
Heinrich Hagner GmbH & Co., Farinastraße 1 - 9, D- 72250 Freudenstadt  
Téléphone: +49-7441-8650, Téléfax: +49-7441-4434, Courriel: info@chh-cosmetic.de
- 1.3.2 **Responsable pour la fiche de données de sécurité:**  
CoSiChem AG, Ernst-Lemmer-Straße 23, D - 35041 Marburg, info@cosichem.de
- 1.4 **Numéro de téléphone d'appel d'urgence**  
Numéro de téléphone d'appel d'urgence du fabricant / Centre d'information spécialisé en intoxications fournisseur  
Téléphone: +49-7441-8650 (8:30 – 16.30) Téléphone: +33 1 45 42 59 59 (France)  
Téléphone: +32 70 245 245 (Belgique)

**SECTION 2: Identification des dangers**

- 2.1 **Classification de la substance ou du mélange**  
Eye Irrit. 2; H319
- 2.2 **Éléments d'étiquetage**  
Étiquetage recommandé par le règlement (CE) n° 1272/2008: Oui.  
Exemptions applicables: Oui.  
Mention(s) d'avertissement: Attention Pictogramme(s) de danger:  
Composant(s):
- Phrases H:**  
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
- Phrases P:**  
P102: Tenir hors de portée des enfants.  
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
\* P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
P262: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.  
P301+P312: EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.  
P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- Étiquetage particulier:  
L'étiquetage mentionné est valable pour la livraison à consommateur privé.
- 2.3 **Autres dangers**  
\* À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.  
Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses à cause des propriétés dégraissantes du produit.



**Désignation commerciale:** MIELE DGClean Cleaner for steam combination ovens  
 Fabricant / Fournisseur: Heinrich Hagner GmbH & Co., Farinastraße 1 - 9, D- 72250 Freudenstadt  
 Téléphone: +49-7441-8650, Date de délivrance: 08.06.2016 Remplace la fiche du: 11.07.2013

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1 Substances

n.a.

#### 3.2 Mélanges

##### Spécification chimique du produit:

Préparation / Mélange solution aqueuse d' agent tensioactif.

##### Ingrédients:

Substance			Phrases H	Gamme (m%)
N° CAS	N° CE	N° REACH		
Ethers decyliques et octyliques du D-glucose, oligomeres			Eye Dam. 1; H318	1 – 3%
68515-73-1	500-220-1	01-2119488530-36-xxxx		

Texte des phrases H voir le chapitre 16

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

##### 4.1.1 En cas d'inhalation:

Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation de fumées de surchauffe ou de combustion.  
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

##### 4.1.2 En cas de contact avec la peau:

Laver à l'eau chaude.  
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

##### 4.1.3 Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.  
 Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

##### 4.1.4 En cas d'ingestion:

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir.  
 Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

##### 5.1.1 Moyens d'extinction recommandés:

Utiliser un produit chimique sec, du CO<sub>2</sub>, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool

##### 5.1.2 Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:

Aucun(e).

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, les substances suivantes peuvent être dégagées: Oxydes de carbone.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

##### 5.3.1 Équipement de protection spécial:

Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).  
 Porter un vêtement de protection chimique à fermeture étanche.

##### 5.3.2 Autres recommandations:

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

**Désignation commerciale: MIELE DGClean Cleaner for steam combination ovens**

Fabricant / Fournisseur: Heinrich Hagner GmbH &amp; Co., Farinastraße 1 - 9, D- 72250 Freudenstadt

Téléphone: +49-7441-8650, Date de délivrance: 08.06.2016 Remplace la fiche du: 11.07.2013

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

- 6.1 **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
Voir chapitre 8.2.2
- 6.2 **Mesures de protection de l'environnement**  
Ne pas contaminer l'eau.  
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.
- 6.3 **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**  
Enlever avec un absorbant inerte (sable, agglomérant universel, sciure).  
Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.
- 6.4 **Référence à d'autres sections**  
Aucun(e).

**SECTION 7: Manipulation et stockage**

- 7.1 **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
- 7.1.1 **Précautions à prendre pour la manipulation:**  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
- 7.1.2 **Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:**  
Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- 7.2 **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- 7.2.1 **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**  
Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Avoir un rince-yeux à proximité.
- 7.2.2 **Remarques relatives au stockage avec d'autres produits:**  
Ne pas entreposer avec des oxydants forts.
- 7.2.3 **Autres indications sur les conditions de stockage:**  
Aucun(e).
- 7.3 **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**  
n.d.

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

- 8.1 **Paramètres de contrôle**
- | Identification de la substance | Valeurs admissibles |
|--------------------------------|---------------------|
|                                |                     |
- 8.2 **Contrôles de l'exposition**
- 8.2.1 **Contrôles techniques appropriés**  
Prévoir une ventilation et une évacuation appropriée au niveau des équipements.
- 8.2.2 **Mesures de protection individuelle**
- 8.2.2a **Protection respiratoire:** Inutile dans les conditions normales d'utilisation
- 8.2.2b **Protection des mains:** Exposition répétée ou prolongée: Gants de protection conformes à EN 374.  
Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et il est différent d'un fournisseur à l'autre.  
Veuillez respecter les indications du fournisseur en ce qui concerne la perméabilité et le délai de rupture des gants de protection. Veuillez également tenir compte des conditions locales particulières au moment de l'utilisation du produit, telles que le risque de coupures ou d'abrasion et la durée du contact.
- 8.2.2c **Protection des yeux:** Lunettes de sécurité à protection intégrale
- 8.2.2d **Protection corporelle:** Vêtements de protection à manches longues
- 8.2.2e **Autres données:** Respecter le temps limite d'utilisation.
- 8.2.3 **Contrôle de l'exposition de l'environnement:**  
n.d.

**Désignation commerciale: MIELE DGClean Cleaner for steam combination ovens**

Fabricant / Fournisseur: Heinrich Hagner GmbH &amp; Co., Farinastraße 1 - 9, D- 72250 Freudenstadt

Téléphone: +49-7441-8650, Date de délivrance: 08.06.2016 Remplace la fiche du: 11.07.2013

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

9.1.1	<b>Etat physique:</b> liquide	<b>Couleur:</b> brun clair	<b>Odeur:</b> faible caractéristique
			<b>Seuil olfactif:</b> n.d.
9.1.2	Valeur du pH, pur:	10,5	
	Valeur du pH, solution aqueuse à 1 %:	n.d.	
9.1.3	Point / intervalle d'ébullition (°C):	~ 100	
	Point / intervalle de fusion (°C):	n.d.	
9.1.4	Point d'éclair (°C):	n.a., en creuset fermé	
9.1.5	Inflammabilité (CEE A10 / A13):	Non.	
9.1.6	Température d'inflammation (°C):	n.d.	
9.1.7	Auto-inflammation (CEE A16):	Aucun(e).	
9.1.8	Propriétés comburantes:	Non.	
9.1.9	Risque d'explosion:	Non.	
9.1.10	Limite inférieure d'explosivité (% vol.):	n.d., supérieure: n.d.	
9.1.11	Pression de vapeur:	n.d.	
	Densité de vapeur (air = 1):	n.d.	
9.1.12	Densité (g/ml):	~ 1,025	
9.1.13	Solubilité (dans l'eau):	Miscible	
9.1.14	Coefficient de partage (n-octanol / eau):	n.d.	
9.1.15	Viscosité:	n.a.	
9.1.16	Teneur en solvant (m.%):	Néant.	
9.1.17	Décomposition thermique (°C):	n.d.	
9.1.18	Vitesse d'évaporation:	n.d.	
9.2	<b>Autres informations</b>		
	n.d.		

**SECTION 10: Stabilité et réactivité**

10.1	<b>Réactivité</b>	Aucun(e).
10.2	<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
10.3	<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
10.4	<b>Conditions à éviter</b>	Pas de conditions à remarquer spécialement
10.5	<b>Matières incompatibles</b>	Incompatible avec des agents oxydants.
10.6	<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

**Désignation commerciale: MIELE DGClean Cleaner for steam combination ovens**

Fabricant / Fournisseur: Heinrich Hagner GmbH &amp; Co., Farinastraße 1 - 9, D- 72250 Freudenstadt

Téléphone: +49-7441-8650, Date de délivrance: 08.06.2016 Remplace la fiche du: 11.07.2013

**SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë:

Inhalation: n.d.

Ingestion: n.d.

Contact avec la peau: n.d.

Irritation ou corrosion cutanée: Faible

Lésions oculaires graves / irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Non.

Mutagénicité sur les cellules germinales: n.d.

Cancérogénicité: n.d.

Toxicité pour la reproduction: n.d.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – d.n.d.

exposition unique:

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – d.n.d.

exposition répétée:

Danger en cas d'aspiration: d.n.d.

**11.1.1 – Expériences de la pratique**

11.1.11 n.d.

**11.1.12 Expériences de la pratique**

Observations pertinentes pour la classification:

Aucun(e).

Autres observations:

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses à cause des propriétés dégraissantes du produit.

La classification de la composition a été faite par la méthode conventionnelle

(Calcul selon réglementation CEE).

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité**

Nous n'avons pas de données quantitatives concernant les effets écologiques de ce produit.

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

n.d.

**12.4 Mobilité dans le sol**

n.d.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

n.d.

**12.6 Autres effets néfastes**

12.6.1 Valeur DCO (mg/g): n.d.

12.6.2 Valeur DBO5 (mg/g): n.d.

12.6.3 AOX - Remarque: Non applicable.

12.6.4 Composants significatifs du point de vue

environnemental:

12.6.5 Effets nocifs divers: Non applicable.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets**

13.1.1 Recommandation: D 10 / R 4

Classe de déchets N°: 20 01 29

Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services d'élimination de déchets.

De plus, respecter les prescriptions administratives locales.

**13.2 Traitement des emballages souillés**

13.2.1 Recommandation: Rincer avec un produit de nettoyage approprié. Autrement comme pour les résidus.

13.2.2 Manipulation: Comme pour les résidus.

**Désignation commerciale:** MIELE DGClean Cleaner for steam combination ovens  
**Fabricant / Fournisseur:** Heinrich Hagner GmbH & Co., Farinastraße 1 - 9, D- 72250 Freudenstadt  
**Téléphone:** +49-7441-8650, **Date de délivrance:** 08.06.2016 **Remplace la fiche du:** 11.07.2013

#### SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR	IMDG	IATA
	N'est pas une substance dangereuse selon la définition des réglementations ci-dessus.		
14.1	<b>Numéro ONU</b>		
14.2	<b>Désignation d'expédition (nomenclature ONU)</b>		
14.3	<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>		
14.4	<b>Groupe d'emballage</b>		
14.5	<b>Dangers pour l'environnement</b>		
14.6	<b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>		
	Catégorie de transport: Code de classification: Code danger: Quantités limitées (LQ):		Instruction d'emballage (avion passagers)  Instruction d'emballage (avion cargo)
14.7	<b>Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC</b>		

#### SECTION 15: Informations réglementaires

- 15.1 **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**  
n.d.
- 15.2 **Évaluation de la sécurité chimique :**  
n.a.

#### SECTION 16: Autres informations

##### Texte des phases H mentionnées sous l'article 3

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

La présente fiche de données de sécurité a été établie conformément au Règlement (UE) n° 2015/830. Les renseignements de cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date d'édition, ils n'ont pas le caractère de notice technique d'utilisation et ne doivent pas être changés ni pris pour d'autres produits. La copie non modifiée est permise.

Délivré par: CoSiChem AG, Ernst-Lemmer-Straße 23, D - 35041 Marburg, info@cosichem.de, +49-6421-886563

Réception des données: 24.04.2013, hhg\_0019

